

Alignement

Les bailleurs de fonds font reposer l'ensemble de leur soutien sur les stratégies nationales de développement, les institutions et les procédures des pays partenaires.

C'est dans le domaine de l'alignement que les mesures prévues dans la Déclaration de Paris sont les plus nombreuses:

- Les bailleurs de fonds font reposer leur soutien sur les stratégies et les plans de dépenses des pays.
- Les bailleurs de fonds utilisent les systèmes nationaux pour la mise en œuvre des projets, la gestion financière, les évaluations environnementales et sociales et le suivi des résultats, et ils aident à renforcer ces systèmes.
- Les pays partenaires renforcent leurs capacités d'élaboration, d'exécution et de suivi des politiques et des stratégies, avec l'appui coordonné des bailleurs de fonds.
- Les bailleurs de fonds délient leur aide, notamment l'assistance technique.

L'alignement contribue à améliorer la qualité et la durabilité des résultats obtenus en matière de développement en renforçant l'adhésion des pays, en réduisant les coûts de transaction liés à l'acheminement de l'aide et en améliorant les capacités des pays partenaires pour ce qui est de définir et mettre en œuvre leurs politiques et d'en rendre compte à leurs parlements et à leurs citoyens. L'alignement est une question de confiance et de crédibilité; il s'agit de fonder le partenariat pour l'aide au développement sur une volonté politique, des valeurs et des objectifs communs.

Résultats de l'enquête 2008 de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris

Il ressort de l'enquête que la Déclaration de Paris a été appliquée de manière très inégale, malgré une ferme volonté d'alignement. Les bailleurs de fonds basent de plus en plus leurs activités d'aide sur les stratégies nationales et sectorielles de développement des pays partenaires, et sur leurs cadres de planification budgétaire à moyen terme. Cependant, les différentes stratégies adoptées au niveau national ne sont pas toujours clairement liées: par exemple, il n'existe aucun lien évident entre bon nombre de stratégies sectorielles et la stratégie nationale de réduction de la pauvreté. Les progrès ont ralenti en matière de renforcement et d'utilisation des systèmes nationaux: si ceux-ci sont de plus en plus utilisés pour les évaluations environnementales, ils le sont moins pour la passation des marchés au niveau des provinces et des collectivités locales. L'enquête montre également qu'il n'existe pas de corrélation directe entre la solidité du système de gestion des finances publiques d'un pays et son utilisation par les bailleurs de fonds. À l'évidence, de nombreux projets continuent d'utiliser des structures d'exécution parallèles.



En revanche, l'aide est devenue plus prévisible, et des progrès considérables ont été accomplis depuis 2006 pour ce qui est de délier l'aide.

Défis à relever

Les bailleurs de fonds et les pays partenaires doivent s'employer à définir des stratégies de croissance et de réduction de la pauvreté plus efficaces et à recourir davantage aux systèmes nationaux de gestion financière, de passation des marchés et d'exécution des projets, en améliorant la crédibilité de ces systèmes et en créant les capacités administratives voulues. Il importe de mettre en place les systèmes statistiques nécessaires pour faciliter le suivi des résultats.

Une autre tâche essentielle est d'intégrer l'aide au budget national, de façon à permettre un contrôle parlementaire. Pour cela, il faut notamment que les bailleurs de fonds fournissent en temps utile des informations sur les engagements et les décaissements prévus.

Le déliement de l'aide, notamment de l'assistance technique, pose un autre défi. L'assistance technique doit obéir à la demande, être fournie par appel à la concurrence et s'inscrire dans la stratégie nationale de renforcement des capacités.

Le Programme d'action d'Accra

Le Programme d'action d'Accra demande aux pays partenaires et aux bailleurs de fonds de continuer à s'employer à renforcer les systèmes nationaux et à y recourir davantage. Les débats sur la question de l'alignement à Accra porteront également sur le système de conditionnalité, la prévisibilité de l'aide et le renforcement des capacités.

